

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL**

Séance publique du 19 septembre 2019

Sont présents : Madame Laura IKER, Bourgmestre-Présidente ;  
Mesdames et Messieurs Bernard MARLIER, Adrien CALVAER, Pauline GOBIN, Anne-Catherine FLAGOTHIER, Pierre GEORIS, Steve METELITZIN, Membres du Collège communal ;  
Mesdames et Messieurs Michel VEILLESSE, Philippe LAMALLE, Léon MARTIN, Christie MORREALE, Anne DISTER, Pierre JEGHERS, Carole ARNOLIS, Jérôme HARDY, Céline SPINEUX, Jérémy PERET, François ROUSSEL, Claudine LABASSE-JACQUE, Justine FLAGOTHIER, Daphné STOR, Pierre GUSTIN et Marie-Noëlle CHARLIER, Conseillers ;  
Monsieur Stefan KAZMIERCZAK, Directeur général.

**1. Plan stratégique transversal – prise d'acte – SK**

LE CONSEIL,

Vu la Constitution, notamment, les articles 41 et 162 ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD), notamment l'article L1123-27, §§ 2 et 3 ;

Vu le Plan stratégique transversal qui repose au dossier ;

Considérant que l'article précité du CDLD prévoit que le Plan stratégique transversal lui est présenté par le Collège ;

Vu l'avis du Directeur financier repris au dossier ;

Vu l'avis du Directeur général ;

Après en avoir débattu, prend acte du Plan stratégique transversal pour la législature 2018-2024.

Le plan stratégique transversal est publié conformément à l'article L1133-1 du CDLD et sur le site internet communal.

La présente délibération est communiquée au Gouvernement wallon pour disposition.

Par le Conseil,

Le Directeur général,  
(s)Stefan KAZMIERCZAK

La Présidente,  
(s)Laura IKER

Pour extrait conforme,



Le Directeur général,  
Stefan KAZMIERCZAK

La Bourgmestre,  
Laura IKER